

Devenir des diplômés de LP - enquête 2014-2015 (30 mois après le diplôme) Gestion de la production industrielle

25 diplômés - 19 répondants 76 % de participation

Caractérisation des répondants

Type de bac obtenu

autres bacs technos

bac pro

Titre étranger 1

Mobilité internationale post-bac

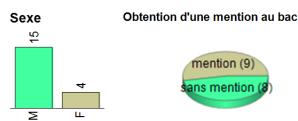
Régime d'inscription

Formation continue

Apprentissage

bac ES 2

bac S 1



10

16

Les poursuites d'études après la LP

- 10 diplômés ont poursuivi des études
 - 8 en master
 - 2 en école d'ingénieur
- 2 diplômés en études au moment de l'enquête

Caractéristiques des emplois occupés

Les caractéristiques de l'emploi sont indiquées pour les personnes en situation stricte d'emploi

Type de contrat

CDI/Fonctionnaire: 12

Prof. Lib, indépendant, chef d'ent.: 0 CDD/ vacataire/intérimaire : 4

Type employeur

Entreprise privée : 13 Entreprise publique: 2

Temps de travail Temps plein: 15 Temps partiel: 1

Niveau de l'emploi Niveau cadre: 5

Niveau intermédiaire: 11 Niveau employé: 0

Moyen d'obtention de l'emploi

suite à un stage/apprentissage : 5

relations (personnelles, professionnelles, universitaires): 2

intérim: 2

site internet d'entreprise : 2 candidature spontannée: 1 dépôt de CV sur internet : 1

autres movens: 2

salaire médian net mensuel : 1925 euros

Lieu de l'emploi

Région Centre: 7 (dont 3 en Indre-et-Loire)

Ile-de-France: Ailleurs en France: 8

Etranger:

Situation 30 mois après l'obtention de la LP -1er décembre 2014

Situation au moment de l'enquête détaillée

	Nb
Uniquement en emploi	16
En études et en emploi	2
Uniquement en recherche d'emploi	1
Total	19

Taux d'insertion non calculé car effectif inférieur à 30

Le premier emploi

Les données du premier emploi excluent les diplômés de formation continue et de reprise d'études ainsi que ceux ayant poursuivi des études après la LP - 6 diplômés

• Durée médiane d'accès au premier emploi : 5 mois

Premier emploi à durée indéterminée : 3

Accès immédiat* au premier emploi : 1

*Nombre de diplômés ayant décroché leur 1er emploi moins d'1 mois après l'obtention de la LP (voir avant la fin de la LP)

Attention : deux conséquences à la faiblesse des effectifs des promotions. D'une part, les indicateurs sont susceptibles de varier d'une année à l'autre : il est vivement conseillé de consulter les archives des années précédentes. D'autre part, lorsque les effectifs sont inférieurs à 30 individus la règle statistique propose de ne pas calculer de pourcentage. Des variations annuelles peuvent également s'expliquer par les évolutions du marché de l'emploi, ses incertitudes ou encore par le profil des diplômés. D'une manière générale, un certain recul est nécessaire dans la lecture des indicateurs.